

Le Conseil de la municipalité de Saint-Lucien siège en séance ordinaire en date du 13 janvier 2025, à 19h30 au bureau municipal situé au 5250, 7^e Rang à Saint-Lucien.

1. MOT DE BIENVENUE
2. SIGNIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION
3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
4. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
 - 4.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 DÉCEMBRE 2024
 - 4.2 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 12 DÉCEMBRE 2024
 - 4.3 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 19 DÉCEMBRE 2024 DE 19H30
 - 4.4 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 19 DÉCEMBRE 2024 DE 20H00
- 5.. FINANCES
 - 5.1 AUTORISATION DES COMPTES À PAYER
6. ADMINISTRATION
 - 6.1 AUTORISATION DE REDIGER LES NOUVEAUX CONTRATS DE TRAVAIL DES EMPLOYES MUNICIPAUX
 - 6.2 AUTORISATION DE PUBLIER UNE OFFRE D'EMPLOI POUR LE POSTE DE COORDONNATEUR AUX LOISIRS ET AUX COMMUNICATIONS
 - 6.3 RÉOLUTION SUR LA DESSERTE CELLULAIRE AU QUÉBEC
7. SÉCURITÉ INCENDIE ET SÉCURITÉ CIVILE (SANS SUJET)
8. TRANSPORT ET VOIRIE (SANS SUJET)
9. HYGIÈNE DU MILIEU (SANS SUJET)
10. LOISIRS, CULTURE ET TOURISME (SANS SUJET)
11. URBANISME (SANS SUJET)
12. SUBVENTION (SANS SUJET)
13. VARIA
14. PÉRIODE DE QUESTIONS
15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE SAINT-LUCIEN**

Le Conseil de la municipalité de Saint-Lucien siège en séance ordinaire en date du 13 janvier 2025, à 19h30 au bureau municipal situé au 5250, 7^e Rang à Saint-Lucien.

SONT PRÉSENTS :

Monsieur Stéphane Roberge,	conseiller	siège no 1
Madame Chantal Fortier Duchaine,	conseillère	siège no 2
Madame Maryse Joyal,	conseillère	siège no 3
Monsieur Richard Sylvain,	conseiller	siège no 4
Monsieur Michel Côté,	conseiller	siège no 5
Monsieur Robert Talbot,	conseiller	siège no 6

Tous formant quorum sous la présidence de madame Maryse Collette, mairesse.

EST ÉGALEMENT PRÉSENT :

Monsieur Michael Bernier, directeur général et greffier-trésorier.

1. MOT DE BIENVENUE

Bienvenue à la séance ordinaire du 13 janvier 2025.

2. SIGNIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Le Conseil constate et mentionne que l'avis de convocation a été signifié, tel que requis par le Code municipal du Québec à tous les membres du conseil.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ d'adopter l'ordre du jour tel que présenté et de laisser le point varia ouvert.

Proposeur : Mme Maryse Joyal Appuyeur : Mme Chantal Fortier Duchaine

Adoptée. #2025-01-001

4. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

4.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 DÉCEMBRE 2024

CONSIDÉRANT QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 décembre 2024 a été remis aux élus ;

CONSIDÉRANT QUE celui-ci correspond aux décisions prises par la Municipalité ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 décembre 2024.

Proposeur : M. Stéphane Roberge Appuyeur : M. Richard Sylvain

Adoptée. #2025-01-002

4.2 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 12 DÉCEMBRE 2024

- CONSIDÉRANT QUE** le procès-verbal de la séance extraordinaire du 12 décembre 2024 a été remis aux élus ;
- CONSIDÉRANT QUE** celui-ci correspond aux décisions prises par la Municipalité ;
- EN CONSÉQUENCE,** **IL EST PROPOSÉ** d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 12 décembre 2024.

Proposeur : M. Robert Talbot Appuyeur : M. Michel Côté

Adoptée. #2025-01-003

4.3 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 19 DÉCEMBRE 2024 DE 19H30

- CONSIDÉRANT QUE** le procès-verbal de la séance extraordinaire du 19 décembre 2024 de 19h30 a été remis aux élus ;
- CONSIDÉRANT QUE** celui-ci correspond aux décisions prises par la Municipalité ;
- EN CONSÉQUENCE,** **IL EST PROPOSÉ** d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 19 décembre 2024 de 19h30.

Proposeur : M. Michel Côté Appuyeur : Mme Maryse Joyal

Adoptée. #2025-01-004

4.4 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 19 DÉCEMBRE 2024 DE 20H00

- CONSIDÉRANT QUE** le procès-verbal de la séance extraordinaire du 19 décembre 2024 de 20h00 a été remis aux élus ;
- CONSIDÉRANT QUE** celui-ci correspond aux décisions prises par la Municipalité ;
- EN CONSÉQUENCE,** **IL EST PROPOSÉ** d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 19 décembre 2024 de 20h00.

Proposeur : M. Stéphane Roberge Appuyeur : M. Robert Talbot

Adoptée. #2025-01-005

5. FINANCES

5.1 AUTORISATION DES COMPTES À PAYER

- CONSIDÉRANT QUE

les comptes à payer ont été reçus et analysés par le personnel de la Municipalité ;
- CONSIDÉRANT QUE

la liste des comptes à payer a été remise aux membres du conseil municipal ;
- CONSIDÉRANT QUE

la rémunération et les remises aux élus et aux employés ont été remises au conseil municipal soit :

Tableau des salaires et remises

Employés	
Décembre 2024	59 803.81 \$
Élus	
Décembre 2024	6 331.56 \$

- CONSIDÉRANT QUE

le rapport des impayés en date du 13 janvier 2025 représente un montant de 88 347.68 \$;
- CONSIDÉRANT

les recommandations de M. Michael Bernier, directeur général et greffier-trésorier ;
- EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ d'entériner et d'effectuer le paiement des dépenses reçues en date du 13 janvier 2025 au montant de 88 347.68 \$ ainsi que les salaires et remises aux employés et aux élus pour un montant de 66 135,37 \$ pour un montant total de 154 483.05 \$

Proposeur : M. Michel Côté

Appuyeur : M. Robert Talbot

Adoptée. #2025-01-006

6. ADMINISTRATION

6.1 AUTORISATION DE RÉDIGER LES NOUVEAUX CONTRATS DE TRAVAIL DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX

- CONSIDÉRANT QUE

les conditions de travail et le salaire des employés municipaux ont changé à la suite de l'adoption du budget conformément à la résolution 2024-12-287 ;
- CONSIDÉRANT QU'

il y a lieu de refaire les contrats de travail pour préciser les nouvelles conditions de travail, les tâches et les nouveaux salaires ;
- EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ :
 - De mandater M. Michael Bernier à rédiger les nouveaux contrats de travail et que ceux-ci soient signés par M. Michael Bernier directeur général et greffier-

trésorier et par Mme Maryse Collette, mairesse ;

- D'autoriser Mme Maryse Collette, mairesse et M. Michel Côté, maire suppléant, ainsi que le comité des ressources humaines à signer le nouveau contrat de travail de M. Michael Bernier directeur général et greffier-trésorier

Proposeur : M. Richard Sylvain Appuyeur : M. Robert Talbot

Adoptée. #2025-01-007

6.2 AUTORISATION DE PUBLIER UNE OFFRE D'EMPLOI POUR LE POSTE DE COORDONNATEUR AUX LOISIRS ET AUX COMMUNICATIONS

- | | |
|------------------------|---|
| CONSIDÉRANT QUE | la Municipalité souhaite faire l'embauche d'un coordonnateur aux loisirs et aux communications ; |
| CONSIDÉRANT | la volonté du conseil de mettre des événements de l'avant pour les citoyens en 2025 et améliorer la communication entre la Municipalité et les résidents ; |
| CONSIDÉRANT QUE | la personne qui occupera ce poste répondra aux besoins et à la volonté du Conseil ; |
| EN CONSÉQUENCE, | IL EST PROPOSÉ : <ul style="list-style-type: none">- D'autoriser M. Michael Bernier, directeur général et greffier-trésorier à publier l'offre d'emploi pour un coordonnateur aux loisirs et aux communications. |

Proposeur : M. Stéphane Roberge Appuyeur : Mme Maryse Joyal

Adoptée. #2025-01-008

6.3 RÉOLUTION SUR LA DESSERTE CELLULAIRE AU QUÉBEC

- | | |
|------------------------|--|
| CONSIDÉRANT QUE | la couverture cellulaire sur le territoire de Saint-Lucien n'est pas adéquate ; |
| CONSIDÉRANT QUE | le gouvernement demande l'appui des municipalités pour augmenter le réseau cellulaire sur tous les territoires. |
| EN CONSÉQUENCE, | IL EST PROPOSÉ : <ul style="list-style-type: none">- D'appuyer le gouvernement pour augmenter le réseau cellulaire. |

Proposeur : M. Michel Côté Appuyeur : M. Robert Talbot

Adoptée. #2025-01-009

7. SÉCURITÉ INCENDIE ET SÉCURITÉ CIVILE (SANS SUJET)

8. TRANSPORT ET VOIRIE (SANS SUJET)

9. HYGIÈNE DU MILIEU (SANS SUJET)

10. LOISIRS, CULTURE ET TOURISME (SANS SUJET)

11. URBANISME (SANS SUJET)

12. SUBVENTION (SANS SUJET)

13. VARIA

14. PÉRIODE DE QUESTIONS

15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE (à 19h58)

IL EST PROPOSÉ de lever l'assemblée.

Proposeur : M. Richard Sylvain Appuyeur : M. Michel Côté

Adoptée. #2025-01-010



Maryse Collette
Mairesse



Michael Bernier
Directeur général et greffier-trésorier